



□ Extrait du registre des **Conseil municipal du 16 octobre 2023**  
délibérations **Séance du 13 septembre 2023**

**Commission Culture et patrimoine  
historique**

## 26 COVAL - subvention sur projet

Étaient présents les membres inscrits au tableau :

- **Le Maire :**  
Monsieur Jean-Claude VILLEMMAIN
- **Maires-adjointes & Maires-adjointes :**  
Mme LEHNER, M. BOUKHACHBA, Mme MOUSSATEN, M. BROCHOT, Mme ALKAYA, M. DEME, Mme FAZAL, M. AKABLI, Mme LAMBRE,
- **Conseillères municipales & conseiller municipaux :**  
Mme MEUNIER, M. MARTIN, Mme TALL, M. BULUT, Mme DUHIN, M. PERRIN, M. KHOULA, Mme HAMADOUC, M. N'DIAYE, Mme SOW, M. AÏT MESSAOUD, Mme ELONGUERT, M. EL OUASTI, Mme PEREZ, Mme SENET, M. EL MOUSSAOUI, M. BOULHAMANE, Mme DUCHATELLE,

Étaient absents excusés et représentés les membres inscrits au tableau :

- **Conseillères municipales & conseiller municipaux :**

Mme SAVAS	Pouvoir à	Mme FAZAL
M. LEMAIRE	Pouvoir à	Mme LEHNER
Mme SAKHO	Pouvoir à	M. VILLEMMAIN
M. ZAHRAOUI	Pouvoir à	Mme LAMBRE
Mme JACQUEMART	Pouvoir à	M. BOULHAMANE
M. FACCHINI	Pouvoir à	Mme DUCHATELLE
- **Conseillères municipales & conseiller municipaux absents non représentés:**  
M. LUCAS, Mme MEHADJI, M. NACHITE, M. KA, Mme M'BAYE.
- **Conseillères municipales & conseillers municipaux :**

- Nombre de conseillers devant composer le conseil municipal :	39
- Nombre de conseillers en exercice :	39
- Nombre de conseillers absents non représentés :	5
- Nombre de conseillers présents et de conseillers représentés :	34

□ **Date de la convocation et d'affichage le : 10 octobre 2023**

□ **Liste des délibérations affichée et mise en ligne le :**

□ **Rapport de présentation :**

### **Abdoulaye DEME, Adjoint**

Le tissu associatif local joue un rôle essentiel dans la vie de la commune. Il participe par ses activités régulières, et ses animations à la vie de la cité. Tout au long de l'année, il contribue à tisser dans la population des liens sociaux et favorise l'esprit d'initiative et de solidarité.

La ville de Creil apporte une aide financière directe à certaines associations selon l'intérêt général et local de leurs actions.

Le Comité d'organisation de la ville aux livres a pour projet : une résidence d'auteur jeunesse sur le thème « apprendre avec la nature ». Elle s'articule autour de mise en place d'ateliers d'écriture de mars à juin 2023. Ces activités se dérouleront dans les écoles, dans les parcs et jardins, à l'espace culturel de la faïencerie et à la médiathèque Antoine Chanut.

Les objectifs du projet sont les suivants :

- Lutter contre l'illettrisme et le décrochage scolaire,
- Favoriser et encourager l'expression orale, écrite et les autres formes d'expression (illustration),
- Ouvrir l'esprit à l'imaginaire et à la créativité.

Il est proposé au conseil municipal d'octroyer une subvention sur projet de 2 000,00€ à l'association COVAL.



**Le conseil municipal :**

Vu le code général des collectivités territoriales, notamment l'article L2121-29,  
Vu les crédits inscrits au budget de la Ville,  
Vu l'avis de la commission « Culture et patrimoine historique » du 13 septembre 2023,  
Considérant le projet de l'association « Comité d'organisation de la ville aux livres »,  
Considérant que la Ville de Creil, souhaite aider l'association dans son projet,  
Entendu le rapport de présentation,

**Vote**

Votants : 34	Pour : 34	Contre : 0	Abstention : 0	Ne prend pas part au vote : 0
--------------	-----------	------------	----------------	-------------------------------

**Décide :**

**Article 1<sup>er</sup> :** d'approuver, au titre de l'année 2023, l'attribution d'une subvention sur projet de 2 000,00€ à l'association COVAL.

**Article 2 :** d'imputer les dépenses correspondantes aux comptes 33/CA/6574 prévu à cet effet dans le budget de la Ville.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif d'Amiens sis 14 rue Lemerchier à Amiens (80000) dans un délai de deux (2) mois à compter de la date à laquelle est devenue exécutoire. Le tribunal administratif peut être saisi au moyen de l'application télécours citoyens accessible par le biais du site [www.telercours.fr](http://www.telercours.fr)

Publication électronique sur le site de la Ville le

CREIL, le **20 OCT. 2023**

Monsieur Jean-Claude VILLEMAIN

Maire de Creil  
Président de l'ACSO

Madame Anne-Gaëlle PEREZ

La secrétaire de séance